



Consultation

Organisation des 2 Finales et de la soirée de gala du Concours ActInSpace Palais des festivals et des congrès de Cannes – février 2023

Référence : 22-ADMIN-CS-348

I. Le Contexte

Présentation ActInSpace (AIS)

Lancé et organisé par le CNES en 2014, co-organisé par l'ESA depuis 2016 et opéré par Aerospace Valley depuis sa création, ActInSpace® est un **concours international qui a lieu tous 2 ans, permettant d'imaginer les produits et services de demain à partir de données satellites ou de technologies issues du secteur spatial.**

Créé dans le but de stimuler l'entrepreneuriat en particulier chez les jeunes, à mi-chemin entre un start-up week-end et un hackathon, ActInSpace® propose à des équipes de profils différents et provenant du **monde entier de relever en 24 heures, l'un des 30 challenges** proposés par le CNES, l'ESA et leurs partenaires, **et à l'issue, de monter leur start-up.**

Un des objectifs d'ActInSpace® est de créer un pont entre les agences spatiales et les citoyens. A cet effet, le concours propose des **challenges basés sur des brevets du CNES ou de l'ESA**, auxquels les participants ont accès de manière exceptionnelle. Afin de pouvoir lancer leur projet de manière concrète, à l'issue du hackathon, ils peuvent rencontrer inventeurs et experts des agences spatiales. **Certains partenaires proposent aussi des challenges, basés sur des données satellites** et accompagnent les participants dans le même esprit.

Des exemples de challenges sont visibles sur: <https://actinspace.org/challenges>

Lors du hackathon ActInSpace®, des experts du domaine spatial et du monde de l'entreprise sont présents pour conseiller et accompagner les participants.

A travers ces challenges, associant réactivité, dépassement de soi et travail en équipe, ActInSpace® encourage et facilite l'entrepreneuriat chez les jeunes, tout en promouvant les technologies spatiales pour des usages au quotidien, au bénéfice des citoyens, de l'emploi et de notre planète.

A la clé, un vol ZeroG en apesanteur dans l'avion d'entraînement des astronautes européens pour l'équipe gagnante et pour tous, la possibilité d'être accompagné dans la création de projet.

Depuis la 1^{ère} édition d'ActInSpace®, **ce sont plus de 30 start-ups qui ont été lancées dans les différents pays organisateurs.** Parmi elles, on peut citer quelques belles success-stories :

<https://actinspace.org>

Les challenges 2022 sont répartis en 4 thématiques principales : «Be a NewSpace player», «Business in everydaylife», «Space for Earth and Humanity» et la nouvelle thématique de 2022: «Fly to the moon and beyond».

Le concours se déroulera les 18 et 19 novembre 2022, en simultané dans l'ensemble des 67 villes et 35 pays participants dans le monde.

A l'issue de ce hackathon, les équipes françaises des 16 villes participantes seront qualifiées pour **la finale française qui aura lieu le 13 février** pour ensuite concourir la finale internationale.

Cette dernière réunira **une équipe par pays et aura lieu le 14 février.**





Ces deux évènements se tiendront au Palais des Festivals et des congrès de Cannes.

En savoir plus :

Vidéo Teaser AIS 2022 : <https://www.youtube.com/watch?v=UxNnm7AjBVQ>

Feedback de l'édition 2020 : <https://www.youtube.com/watch?v=AdUKnNtRRfo>

Présentation des parties prenantes

Dans le cadre de l'organisation des finales, sont impliquées dans le dossier :
Les donneurs d'ordre et validateurs:

Le CNES, l'ESA et Aerospace Valley.

Les partenaires et site d'accueil :

La Communauté d'agglomération Cannes Pays de Lérins qui soutient l'organisation de cette évènement et met à disposition le lieu, Le Palais des Festivals.

Le Palais des Festivals de Cannes est en charge de l'accueil de l'évènement.

II. Les objectifs

L'objectif de cette consultation vise à sélectionner le prestataire qui sera en charge de l'organisation de la finale française (13/02/2022) et internationale (14/02/2023) et plus particulièrement des 2 remises de prix ainsi que la Soirée de Gala du 14/02/2023

III. Date et lieu

La date de l'évènement sera le 13 et 14 Février 2022 au Palais des Festivals de Cannes, France.

La finale française et la remise des prix France aura donc lieu le 13 février après-midi.

La finale internationale et remise des prix le 14 février toute la journée.

La soirée de Gala se déroulera le 14 au soir au Palais des Festivals de Cannes

IV. Les Cibles

Les cibles de cet évènement sont :

- Les organisateurs des différents pays qui accueillent ActInSpace localement.
- Les sponsors internationaux :
 - o Sponsors VIP : Airbus, Novespace (Air ZeroG)
 - o Sponsor Premium : Air Liquide, Eban Space, ESSP, EUSPA, OVH, Sopra Steria
 - o Sponsor officiel des finales uniquement : Thalès Alénia Space
- Les participants : les équipes participantes et qualifiées pour les finales à l'issue de la première partie de l'évènement qui a lieu le 18 et 19 novembre 2022.

L'ensemble de ces cibles représentent

- Environ 200 personnes le jour 1 pour la finale française du 13 février.
- Environ 350 personnes pour le jour 2 pour la finale internationale du 14 février.
- Environ 350 personnes pour la soirée de gala du 14 février au soir

L'accès à ces trois évènements se fera uniquement par invitation.





V. Le Projet

Dans le cadre de l'organisation des 2 finales d'ActInSpace, notamment les deux remises de prix et la Soirée de Gala, il s'agira de proposer trois temps forts. Les cibles étant quasi identiques d'un jour à l'autre, il y a une réelle volonté de proposer une montée en puissance dans la dynamique de l'évènement. Il s'agira également de travailler à l'organisation d'une soirée de Gala « mémorable » et différentiante.

La langue choisie pour la finale française pour le jour 1 sera le français.

Pour le Jour 2 il s'agira en grande partie d'interlocuteurs provenant des 5 continents, la langue choisie sera donc l'anglais.

VI. Le Programme

13 février : Finale FR

Début de l'évènement : après-midi (1/2 finales françaises) :

- **14h00 15h30** : Demi-finales françaises
- **15h30 16h00** Délibérations
- **16h00 16h45** Finale Française
- **16h45 17h00** : Délibérations
- **17h00 18h00** : Remise des prix France + cocktail.

14 février : Finale Internationale

Mardi matin (1/2 finales internationales):

- **9h00 12h30** : Accueil café + demi-finales internationale
- **12h30 13h30** : Cocktail déjeunatoire

Mardi après-midi (finale internationale) :

- **14h-15h30** : finale internationale
- **17h00** : Remise des Prix Internationale
- **18h30 23h00** : Soirée de gala : Cocktail + Animations

VII. Les Besoins

1. L'événement se déroule dans un lieu emblématique et prestigieux à la hauteur du positionnement que l'on souhaite donner à cette nouvelle édition : le Palais des Festivals de Cannes.
2. La volonté pour cette nouvelle édition est de marquer les esprits en proposant une mise en scène dynamique et ambitieuse pour la remise des prix des 2 finales et de la soirée de Gala (avec une montée en puissance sur ces 3 temps). L'effet « Wahouu » est fortement recherché.
3. Dans la scénographie et les messages forts que l'on souhaite véhiculer, nous pouvons retenir l'axe « entreprenariat » qui est dans l'ADN et la vocation de ce hackathon : « aider à créer sa société au bénéfice du spatial et des autres domaines ». Un second message concerne la notion de challenge et de collectif liés au format lui-même du hackathon : Les participants ont 24h pour travailler ensemble sur les challenges.
4. Les mots clés sur l'état d'esprit souhaité pour cet événement : festif, gaming et non cosplay, fun et jeune. Le positionnement de l'événement se veut high tech, et business.
5. Nous disposons de personnages de jeux vidéo utilisés et déclinés sur l'ensemble de la communication qui peuvent être utilisés et scénarisés (montée des marches, effet buzz...)
6. Le prestataire est libre de proposer un scénario qui tient compte des prérequis ci-dessus. Et fera des recommandations en matière de son, image, signalétique, animations (murs de sponsors, photobooth...).
7. Option: Une retransmission en live ou une captation sous forme de webinaire pourrait être organisée pour le J2 lors de la finale internationale et de la remise des prix internationaux (deux possibilités en cours de réflexion).
8. L'organisation de la soirée de gala : il est demandé au prestataire de travailler sur une ambiance festive et dansante en gardant à l'esprit que la cible principale est celle des jeunes (environ 25ans). Il est important de créer un moment de convivialité dont on se souviendra.

VIII. Liste des missions confiées au prestataire sélectionné

- **Conseils** sur le concept et le déroulé des finales et soirée de gala,
- **Coordination et mise en œuvre** de l'organisation des finales et soirée de gala,
- **Recommandations** sur les prestataires visés pour répondre aux besoins ci-dessus (hors agence de communication déjà mandatée),
- **Gestion et suivi des différents prestataires** : agence communication (détentrice de la charte graphique), prestations techniques et audiovisuelles, traiteur, photographe, animateur/journaliste, DJ, animations diverses ...et autres selon propositions,
- **Organisation de réunions de suivi** : à noter Les engagements budgétaires sont pris en charge et réglés par le CNES/Aerospace Valley et non le prestataire en charge de l'organisation,
- Le prestataire reste l'interlocuteur privilégié du Palais des Festivals pour la mise en œuvre de l'événement en coordination avec le Pôle Aerospace Valley,

IX. Les actions réalisées à date

A ce jour, nous avons pu :

- Réserver le lieu et l'ensemble des salles dont nous avons besoin pour l'ensemble de l'évènement,
- Prise de contact effectuée avec le Palais de Festivals afin de qualifier le rôle de chacune des parties impliquées dans l'organisation.



X. Les critères d'évaluation

Des exemples de réalisations par le prestataire peuvent être jointes pour démontrer des expériences précédentes.

Le prestataire sera choisi en fonction de son expérience et de la pertinence de sa proposition en lien avec l'expression des besoins de cette consultation.

Il doit donc démontrer des compétences dans les domaines suivants :

- Expérience en organisation d'événements d'envergure ou à fort retentissement (soirée de gala, remise de prix, concours...).
- Pro activité, réactivité et capacité d'adaptation,

XI. Composition de la réponse et planning

Il est attendu dans la réponse à la consultation les éléments suivants :

- Une présentation de la société et des activités ;
- Une liste de références ;
- Des préconisations et première(s) piste(s) de réflexions (script ou teasing)
- Un rétro planning et un plan d'action prévisionnel du projet ;
- Le mode de rémunération et une enveloppe budgétaire selon le(s) script(s) proposé(s) ;
- Et tout élément annexe que vous jugerez utile.

Le planning de l'appel d'offre est le suivant :

Dépôt de l'appel d'offre : 10.11.22

Remise des propositions : mardi 25.11.22

Première réunion de travail : 1ere semaine de décembre 2022

XII. Modalité de réponse :

Les offres seront remises le 25.11.22 au plus tard au format électronique aux adresses suivantes : bardier@aerospace-valley.com et gobet@aerospace-valley.com

Pour toute question, contactez :

Agnès BARDIER , Directrice communication et événementiel : bardier@aerospace-valley.com

Mathilde GOBET, Chef de projet : gobet@aerospace-valley.com

AEROSPACE VALLEY

3 rue Tarfaya - CS 64403

31405 TOULOUSE CEDEX 4

